



MBC

Code d'éthiques

Message du responsable conformité

Ce code d'éthique énonce nos valeurs que nous appliquons dans l'ensemble de notre entreprise. J'attends de toutes nos ressources humaines qu'elles comprennent ce code, l'appliquent et encouragent tous les collègues à en respecter les exigences. Je vous encourage tous à considérer ce code comme le guide standard de nos actions, prise de décisions et transactions.



En tant qu'employé, ne vous engagez pas dans une conduite ou une activité qui pourrait soulever des questions quant à l'honnêteté ou à la réputation de l'entreprise ou être une source d'embarras pour nous tous.

Nous mènerons toutes nos activités de manière éthique et appropriée, et en pleine conformité avec toutes les lois et réglementations applicables. L'intégrité doit régir toutes les relations de l'entreprise, y compris celles avec les clients, les fournisseurs, les communautés et entre les employés.

Si vous sentez ou doutez que quelque chose ne va pas, vous pouvez, à tout moment, poser des questions, demander conseil et signaler des violations présumées de ce Code. Nous protégerons les employés qui se manifestent pour soulever de véritables préoccupations.

Chez MBC, nous adoptons un comportement socialement et environnementalement responsable et nous encourageons toutes nos ressources humaines à agir en ce sens. Dans nos chantiers, nous avons besoin de beaucoup d'eau, pour ceci nous creusons généralement des puits. Outre nos besoins en eau sur le terrain, l'eau est essentielle pour boire, se laver, cuir les aliments, l'agriculture, etc. Nous avons remarqué lors de nos précédents projets que la plupart des villages au Niger ne disposent pas de cette ressource et les gens doivent parcourir de longues distances pour apporter de l'eau pour leurs ménages et leurs animaux. Les puits que nous avons creusés ont été une source de soulagement pour ces personnes. Ces puits doivent, donc, rester après notre départ et offrir une dignité à ces communautés.



Tant que nous agirons de bonne foi, nous ne craindrons pas de prendre des décisions et nous assurerons un meilleur environnement pour tous ainsi que le succès de l'entreprise.

Béchir MAHJOUB

Message de la responsable conformité

Notre Code d'éthique décrit la manière dont nous devons nous conduire sur le lieu de travail, avec nos clients et avec nos partenaires. Il définit nos valeurs et les règles de conduites individuelles et collectives. Nous agissons avec intégrité et nous favoriserons une collaboration saine à tous les niveaux, tout en respectant notre engagement envers nos clients et envers l'environnement et les communautés dans lesquelles nous opérons.

En plus de donner l'exemple, nos responsables doivent régulièrement discuter avec leurs équipes du Code d'éthique et de ses implications dans notre travail et dans nos relations avec les clients et partenaires. Tous les employés de MBC sont appelés à s'engager à respecter scrupuleusement, ce code et à renouveler cet engagement chaque année.

Je vous invite tous à prendre le temps de lire ce code, le comprendre, ensuite, de l'appliquer en menant vos activités et en faisant vos choix. Si vous avez besoin de clarifications n'hésitez pas de poser vos questions à votre responsable ou au responsable conformité. Vous pouvez aussi signaler, sans craintes de représailles, tout soupçon de non-respect du code d'éthique.

Quelle que soit votre position, je compte sur vous pour respecter ce Code d'éthique et contribuer à maintenir la réputation de notre entreprise

Randa BOUDRIGUA

Table des matières :

1. Notre Code :

A. Nos valeurs,

B. Les attentes de MBC vis-à-vis de ses effectifs : responsabilité des dirigeants et des employés

2. MBC et ses partenaires

Intégrité, concurrence loyale, engagement avec des fournisseurs qui s'engagent à l'intégrité

3. Notre équipe

Respect, conditions de travail favorables & sécuritaires,

4. Notre engagement

Protéger la réputation de l'entreprise, protéger les données (entreprise et client), avoir un impact sur la communauté et l'environnement

5. Exprimez-vous

1. Notre Code

Dans le domaine de la construction, aucun travail de nivellement ne peut être effectué sans l'aide d'un niveau à bulle. En cela, le code d'éthique est le niveau à bulle qui guidera le comportement de tous les acteurs de MBC, qu'ils fassent partie de MBC ou de ses filiales et sociétés affiliées, et ce tout en :

- Interagissant au sein de l'équipe MBC,
- traitant avec les clients (privés et publics) et les partenaires commerciaux,
- sélectionnant des fournisseurs et tiers

Toute personne dans l'entreprise ou dans ses filiales et sociétés affiliées, doit s'engager à comprendre pleinement et à respecter ce Code, à l'incarner et à l'appliquer dans leurs tâches et leurs responsabilités.

A. Nos valeurs

Lorsque nous travaillons en équipe et/ou avec nos partenaires, les valeurs fondamentales qui guident nos décisions et nos actions, sont :

- **Intégrité** : Nous agissons de telle sorte que notre intégrité et notre honnêteté ne puissent être remises en question.
- **Sécurité** : Nous plaçons la sécurité de nos employés, des citoyens ainsi que la sécurité sur terrain en tête de nos priorités.
- **Respect** : nous respectons la réglementation, les lois ainsi que nos ressources humaines, nos partenaires et l'environnement.
- **Professionalisme** : Nous agissons avec professionnalisme pour identifier la meilleure solution à tout problème.
- **Responsabilité** : Nous honorons nos engagements
- **Diversité et travail d'équipe** : Malgré nos différences, nous travaillons et collaborons pour atteindre efficacement nos objectifs.

Nous attendons de nos dirigeants et de nos employés qu'ils incarnent ces valeurs et les enracinent dans la culture MBC. Le principe directeur de notre code de conduite est une politique de tolérance zéro en ce qui concerne les pratiques illégales et contraires à l'éthique.



B. Attentes de MBC vis-à-vis du personnel

Ce code s'applique à MBC, ses filiales et à ses sociétés affiliées.

1. Dirigeants MBC :

Les dirigeants, managers et superviseurs ont la lourde tâche de construire une culture d'entreprise forte et durable axée sur les valeurs. MBC s'attend à ce qu'ils dirigent par l'intégrité et par l'exemple pour diffuser par leurs actions le code d'éthique d'un employé à l'autre. Ils sont censés :

- Exercer nos valeurs fondamentales chaque jour tout en traitant avec leur équipe, nos clients et nos partenaires
- Recruter des personnes qui respectent et reflètent les valeurs de MBC et former les membres de leur équipe pour se conformer à notre code d'éthique,
- Encourager une communication ouverte en écoutant les membres de leur équipe exprimer leurs besoins et frustrations et les conseiller, si nécessaire, sur la façon de gérer toute situation non-éthique,
- Valoriser les employés qui incarnent l'éthique de MBC et reconnaître leurs efforts afin de diffuser la culture des valeurs.
- Vérifier s'ils sont confrontés à un risque éthique et le signaler,
- Coopérer de bonne foi et honnêtement lors de toute enquête menée en interne ou par un organisme externe et ne vous impliquer dans aucune pratique obstructive,
- Signaler tout comportement contraire à l'éthique, qu'il soit volontaire ou non.

2. Employés de MBC :

Tous les employés, quel que soit leur fonction ou leur emplacement géographique, doivent adopter le code d'éthique de MBC et démontrer ses valeurs dans leurs interactions professionnelles quotidiennes entre eux et avec tous les partenaires et tiers de MBC (y compris les clients et les fournisseurs).

- Représenter MBC, avec intégrité, respect, professionnalisme et responsabilité,
- Ne pas se livrer à des actes de corruption ou pots-de-vin, directement ou par l'intermédiaire d'un tiers, et/ou à des actions qui pourraient être perçues comme telles,
- Ne pas se livrer à des manœuvres frauduleuses, directement ou par l'intermédiaire d'un tiers, et/ou à des actions qui pourraient être perçues comme telles,
- Se référer aux valeurs de MBC lors de la gestion d'une opportunité commerciale et rester attentif à tout risque de corruption et de fraude ou de conflit d'intérêts
- Tenir une documentation et des archives et ne détruire aucune donnée pendant la durée de conservation applicable,
- Participer et coopérer, de bonne foi et avec honnêteté, à toute enquête menée en interne ou par un organisme externe, et ne pas s'impliquer dans des manœuvres obstructionnistes,
- Signaler tout comportement contraire à la loi ou à notre code d'éthique.

Définitions

La source (Lignes directrices de la Banque mondiale sur la prévention et la lutte contre la fraude et la corruption dans les projets financés par les prêts de la BIRD et les crédits de l'IDA) a été adaptée au contexte de MBC.

Un acte de corruption consiste à offrir, donner, solliciter ou accepter, directement ou indirectement, un quelconque avantage en vue d'influencer indûment l'action d'une autre partie.

Une manœuvre frauduleuse recouvre tout acte ou mission, y compris les fausses déclarations, qui induit ou tente d'induire en erreur, délibérément ou imprudemment une partie pour obtenir un avantage financier ou d'une autre nature ou pour se soustraire à une obligation.

Une manœuvre obstructionniste s'entend d'un acte visant à détruire, falsifier, altérer ou dissimuler délibérément tout élément de preuve importants pour l'enquête ou fait de fausses déclarations aux enquêteurs afin d'entraver matériellement une enquête sur des allégations de pratique frauduleuse, coercitive ou collusoire ; et/ou menaçant, harcelant ou intimidant toute partie pour l'empêcher de divulguer sa connaissance des questions pertinentes pour l'enquête ou de poursuivre l'enquête ou (ii) des actes visant à entraver de manière significative l'exercice des droits contractuels d'audit ou d'accès à l'information d'une autre partie.

Une pratique coercitive consiste à porter atteinte ou causer un préjudice, ou menacer de porter atteinte ou de causer un préjudice, directement ou indirectement, à une quelconque partie ou à un bien quelconque de cette partie pour influencer indûment les actions d'une partie

Une pratique collusoire est une entente entre deux ou plusieurs parties destinées à atteindre un but irrégulier, par exemple influencer indûment les actions d'une autre partie.

Le non-respect des exigences du Code ou de la loi peut entraîner des mesures disciplinaires, y compris le licenciement.

2. MBC et les acteurs partenaires

A. Intégrité

Nous soumettons des offres d'appels d'offres, négocions et concluons des contrats avec nos clients, partenaires fournisseurs et autres parties conformément à la loi. Nous respectons nos obligations contractuelles et les conditions convenues.

Nous ne tolérons aucune forme de corruption ou de pots-de-vin. Un avantage offert ou donné à des clients ou à tout représentant du gouvernement est considéré comme un acte de corruption et est interdit. Tous les employés ne doivent jamais s'impliquer dans des situations, des transactions et des relations qui pourraient être perçues ou conduire à des pots-de-vin, à la corruption ou à des paiements de facilitation.

Qui peut être qualifié de fonctionnaire du gouvernement ?

- Employés ou représentants des Gouvernements qu'ils soient nationaux, régionaux ou locaux.
- Membres de la famille royale
- Employés ou représentants d'entreprises publiques ou contrôlées par l'État
- L'armée, la police, les douanes et les tribunaux

Par paiements de facilitation, nous entendons des paiements de faible valeur, en espèces ou en nature, versés à des agents publics en échange de tâches régulières qu'ils seraient autrement tenus d'accomplir. Tels que : pour accélérer l'obtention de permis, de licences, de visas ou de courrier. Ne sont pas considérés comme des paiements de facilitation les frais de dépenses payés à un organisme, afin d'accélérer un service, pour lesquels il est possible d'obtenir un reçu sur demande.

Nous sommes transparents en indiquant quels sont les montants facturés pour nos services. Nous enregistrons avec précision toutes les données relatives à nos activités et à nos dépenses.

Lors des recrutements, nous suivons le processus du manuel de procédure. Nous n'embauchons pas de personnes sur la base de connaissances. Nos employés embauchés doivent démontrer leurs qualifications et leurs compétences et suivre la procédure de recrutement.

Tous nos employés doivent éviter toute situation pouvant conduire à un conflit d'intérêts :

- les contributions aux partis politiques, aux politiciens, aux représentants du gouvernement sont interdites,
- Tous les cadeaux, invitations, parrainages, dons et opportunités d'emploi doivent être conformes à nos procédures et approuvés par le comité compétent,
- S'engager au nom de MBC avec une entité dans laquelle vous avez un intérêt financier n'est pas autorisé.

En cas de doute, signalez la situation ou la relation qui, selon vous, pourrait être perçue comme un conflit d'intérêts au responsable de la conformité.

B. Concurrence loyale

Nous nous livrons à une concurrence loyale. Nous ne concluons aucun accord, formel ou informel, avec nos concurrents dans le but de restreindre illégalement la concurrence, ni pour exercer des pratiques collusoires ou /et coercitive practice. Nous respectons les lois anti-trust et anti-monopole qui interdisent toute tentative de fixation des prix, de répartition des clients ou des marchés entre concurrents ou toute forme de restriction de la concurrence sur le marché.

Nous attendons de nos employés :

- Ne pas discuter ou partager, directement ou par l'intermédiaire d'un tiers, des informations sensibles avec des concurrents. Les informations sensibles désignent toute donnée susceptible d'influencer une offre commerciale de MBC ou d'un concurrent. Cela pourrait inclure des détails sur les prix, les coûts, les marges.
- S'assurer que nos fournisseurs et partenaires ne sont pas impliqués dans des pratiques non concurrentielles qui pourraient affecter nos activités ou notre réputation.
- Signaler au responsable de la conformité toute pratique qui pourrait conduire à une situation anti-concurrentielle.

C. Partenaires et fournisseurs

Nous nous engageons avec des partenaires et des fournisseurs qui partagent nos valeurs. Nous attendons d'eux qu'ils se conforment à notre code d'éthique et à nos valeurs.

Un partenaire qui ne défend pas les mêmes valeurs peut compromettre notre réputation et représente une menace pour nos engagements et nos affaires avec nos clients et les organisations internationales.

En s'engageant avec un partenaire ou un fournisseur, il faut :

- Sélectionner une entité qualifiée et suivre notre manuel de procédures,
- S'assurer que le partenaire/fournisseur sélectionné signe et s'engage à respecter notre code de partenaire commercial,
- Surveiller en permanence la conformité du partenaire/fournisseur avec notre code
- Respecter les lois sur le commerce international et la lutte contre le blanchiment d'argent en ce qui concerne les embargos sur les sanctions qui affectent les individus, les entités et les pays.



3. Notre équipe

A. Respect

Nous traitons les gens comme nous voulons être traités avec dignité et respect.

Nos employés, managers, clients et partenaires doivent se respecter. Nous ne tolérons pas le harcèlement, la discrimination, l'intimidation ou les comportements irrespectueux. Ces comportements compromettent l'intégrité de nos relations et affectent la productivité de l'équipe.

Nous interdisons toute forme de comportement menaçant, intentionnel ou non, qui peut avoir lieu dans l'environnement de travail et créer un risque pour la santé et la sécurité psychologiques, cela peut inclure, mais sans s'y limiter :

- les commentaires humiliants, insultants ou offensants fait oralement ou par écrit,
- les conduites agressives, violentes et intimidantes,
- les critiques ou plaintes injustifiées, les plaisanteries, la propagation de fausses informations ou de rumeurs malveillantes,
- l'invasion de l'espace personnel et contact physique non désiré,
- l'affectation de tâches et d'échéanciers déraisonnables ou les changer constamment,
- l'attribution d'objectifs de performance irréalistes et irréalisables menant à des conditions stressantes.



Nous offrons un lieu de travail inclusif à tous les employés, quels que soient leur fonction, leur origine, leur sexe ou leur handicap. Sur tous nos sites, indépendamment de leur situation géographique, nous espérons que nos employés évitent de se rendre complices de violations des droits de l'homme, qu'ils respectent les normes internationales applicables et agissent conformément aux principes de l'Organisation internationale du travail, OIT.

B. Des conditions de travail favorables et saines

La sécurité de nos employés est au sommet de nos priorités.

Notre objectif est de fournir et de maintenir un lieu de travail sûr et sain pour tous, où toutes les fatalités, maladies et dommages corporels peuvent être évités. Nous nous engageons pour le bien-être et la sécurité de nos collègues, sous-traitants et des communautés où nous travaillons.

Autant que, nous nous soucions de la sécurité de nos employés, nous nous attendons à ce qu'ils soient en forme émotionnellement et physiquement lorsqu'ils viennent au travail, qu'ils ne travaillent jamais sous l'influence de



substances illégales et qu'ils veillent à leur propre sécurité, ainsi qu'à celle de leurs collègues.

Tous les employés doivent suivre une formation à la sécurité et appliquer les règles sur place. Dans leur poste de travail, ils doivent adopter un comportement sécuritaire et agir conséquemment en :

- Utilisant un équipement de protection individuelle,
- Suivant les panneaux de sécurité et les procédures requises par les règles du site,
- Gardant la zone de travail bien rangée,
- Signalant au superviseur tout équipement défectueux ou problème ;

Tous nos employés, quelle que soit leur position de leadership, doivent atténuer les risques de sécurité et signaler tout problème ou risque de sécurité. La culture de sécurité doit être partagée entre tous.



C. Communication

Nous respectons et encourageons un dialogue ouvert pour créer un environnement propice à des échanges francs et honnêtes. Toutes les informations doivent être partagées de manière transparente entre les collègues. Les informations confidentielles liées aux activités de MBC doivent être protégées et partagées uniquement avec les personnes autorisées.

Les déclarations publiques et les communications avec les officiels ne doivent être entreprises que par des cadres appropriés ou du porte-parole autorisé. Toutes les informations partagées doivent être exactes, cohérentes et adéquate. Ceci s'applique également à toute information liée aux activités de MBC et publiée sur les réseaux sociaux.



4. Notre engagement

A. Protéger la réputation de l'entreprise

Nous nous engageons à respecter les lois et réglementations en vigueur dans les pays où nous opérons. Ceci inclus les paiements d'impôt applicables et les rapports financiers.

Les dossiers financiers doivent comprendre les contrats écrits et les transactions financières ainsi que des rapports de dépenses exacts et complets. Les paiements flous ou les transactions orales peuvent entraîner des paiements irréguliers ou illégaux. Ils sont interdits.

Les dépenses et les paiements doivent être justifiés et suivre les procédures et règles internes.

B. Protéger les données

Les données de l'entreprise sont des actifs qui doivent être protégés et gardés confidentiels. Une violation de données peut être critique pour MBC. Ceci peut affecter nos activités et nos projets. Par données de la société, nous nous référons à toute information sensible liée aux offres financières, au projet, à la stratégie de marché ainsi qu'aux informations sur les clients et les fournisseurs.

Tout employé qui traite de telles informations peut les partager, uniquement avec des collègues autorisés pour des besoins liés à l'entreprise ou à des projets. Il est totalement interdit de discuter de ces informations en dehors du MBC.

Les données sensibles doivent être conservées dans un environnement sécurisé et non partagées sur les réseaux sociaux. Des actions appropriées doivent être entreprises pour les protéger également des menaces de cybersécurité.

Les dossiers personnels recueillis de nos employés ou partenaires doivent être protégés et partagés uniquement avec les parties autorisées. Nous devons respecter les lois sur la confidentialité des données lors du traitement de ces données.

En cas de doute, nous sommes tenus de nous adresser au responsable de la conformité, et de signaler tout soupçon ou toute violation de données constatée au superviseur ou au responsable de la conformité.

Un employé qui quitte MBC n'est pas autorisé à conserver ou à partager les informations confidentielles de MBC avec qui que ce soit.



C. Impact sur la communauté et l'environnement



Au cours de nos opérations, nous prenons des mesures de protection pour réduire les impacts négatifs sur l'environnement et sur les communautés locales.

Nous appliquons les normes les plus élevées, locales ou les nôtres, pour atténuer les effets environnementaux du bruit, de la poussière, des vibrations, des déchets et d'autres problèmes environnementaux. Nous consultons la communauté et les parties prenantes locales pour identifier, analyser et prendre en considération, lors de nos activités, tout problème environnemental, incident ou prévention de risque.

Nous apportons un soutien aux communautés locales en offrant des parrainages et du travail bénévole. Le parrainage et le bénévolat doivent être conformes à nos valeurs et exempts de tout conflit d'intérêts. Le

parrainage doit suivre la procédure appropriée et être approuvé par le comité compétent

Des actions visant à renforcer les moyens des communautés doivent également être entreprises conformément à la stratégie de MBC et à l'engagement des parties prenantes.

5. signalez vos préoccupations

Chaque fois que vous remarquez un comportement qui enfreint la loi ou le code d'éthique de MBC, vous êtes appelés à signaler vos soupçons relatifs à la conformité.

Il peut s'agir d'une situation avec un client ou un fournisseur où vous jugez que cela peut entraîner une violation des politiques ou impliquer un conflit d'intérêts.

Vous devez signaler à votre superviseur et si la préoccupation n'est relevée, vous pouvez :

- adresser directement au responsable de la conformité ou signalez-le par e-mail : ethiccompliance@mbc-tn.com
- signaler via le formulaire de conformité disponible sur le lien intranet .



MBC protégera la personne qui signale, mais elle peut également signaler de manière anonyme. Ses coordonnées pourraient être partagées, le cas échéant, si la loi l'exige.

Si une alerte de conformité est déclenchée, elle sera évaluée et examinée rapidement. Toute personne impliquée dans la violation du code sera tenue pour responsable et des mesures appropriées seront appliquées pour éviter que cela ne se reproduise à l'avenir.

Nous attendons que :

- Seuls les vrais problèmes sont signalés.
- Aucun signalement n'est fait dans un but de vengeance ou de contre-attaque pour nuire à un collègue ou à un manager. Un tel comportement n'est pas autorisé.